

MAZÈRES-LEZONS • Cérémonie de la citoyenneté

26 nouveaux électeurs

Seize d'entre eux étaient présents à la réception organisée en mairie.

Depuis 2007, selon les nouvelles dispositions du code électoral, le maire est dans l'obligation d'organiser chaque année, dans sa commune, une cérémonie de citoyenneté, réservée à tous les jeunes de 18 ans inscrits sur les listes électorales.

Pour la commune de Mazères-Lezons, ce sont vingt-six jeunes qui viennent de se voir convoqués par la maire.

Ce sont finalement seize nouveaux électeurs qui ont assisté à cette réception au cours de laquelle leur ont été remis la carte d'électeur et le guide de citoyenneté.

Monique Sémavoine a tenu à excuser les personnes absentes.



Pour cette cérémonie, la maire Monique Sémavoine entourait les nouveaux électeurs. (Photo Jean-Pierre Laplace)

puis à rappeler à grands traits le contenu de ce livret où sont relatés les principes républicains, les institutions de la République française, les droits et les devoirs des citoyens français ainsi que la

France et l'Europe des Vingt-Sept.

À l'issue de cette remise, et avant de partager le verre de l'amitié, la maire a présenté un document vidéo réalisé par le Conseil supérieur de la réserve

militaire, intitulé « S'engager autrement » Ce document qui portait sur l'armée (terre, air et mer), ainsi que sur le corps des sapeurs-pompiers et la gendarmerie, a été apprécié par toute l'assistance.